

Economie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **34 (2004)**

Heft 6

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Taux nominaux et taux réels

■ **En dépit des milliards de bénéfices engrangés par les banques, les taux d'épargne sont quasi nuls. Pourtant il n'y a pas tromperie.**

Explications.

Un lecteur ulcéré me transmet copie de la lettre qu'il a adressée au directeur général d'une grande banque suisse, dans laquelle il se plaint de «la réduction catastrophique des taux de l'épargne depuis avril 2003», décidée «en commun accord de toutes les grandes banques», à des niveaux qu'il considère comme «une réelle moquerie envers notre population épargnante et prévoyante», eu égard notamment aux «bénéfices jamais vus à ce jour» présentés par les susnommées.

Les taux d'intérêt n'ont de fait cessé de baisser en Suisse depuis le début des années 90, lorsqu'ils avaient culminé à 7% pour les taux à long terme (rendement des obligations par exemple), et à plus de 9% pour les taux à court terme (taux du marché monétaire). Les dépôts d'épargne, naturellement moins bien rémunérés que des formes plus risquées de placement, obtenaient à fin 1992 un peu moins de 5,4% de la part des banques cantonales, et presque 5,8% de la part des grandes banques. Alors, évidemment, les 0,5% offerts aujourd'hui par les premières, ou les 0,8% offerts par les secondes, font pâle figure en regard des niveaux atteints douze ans plus tôt, et jurent avec les milliards de bénéfices qui scandalisent notre bon peuple.

A cela, deux ou trois explications sont nécessaires. Premièrement il faut, même si le distinguo paraît subtil, clairement séparer

la part d'intérêts qui ne fait que compenser l'inflation de celle qui constitue une vraie rémunération, et que l'on appelle pour cette raison taux d'intérêt «réel». Au début des années 90, lorsque le taux d'intérêt servi sur les dépôts d'épargne avoisinait les 5,5%, le taux d'inflation frisait les 6%. Le taux d'intérêt «réel» était donc pratiquement nul. Aujourd'hui que l'inflation moyenne ne dépasse guère 0,6%, le taux d'intérêt «réel» est pareillement nul, voire légèrement positif. En dépit des apparences, le bon peuple suisse ne se fait donc pas traher par les banques, même si, vraisemblablement, il n'a guère conscience des ravages que l'inflation peut causer au pouvoir d'achat de l'épargne, et préfère recevoir du 5% quand l'inflation est à 6%, plutôt que du 0,5% lorsque l'inflation est quasi inexistante. C'est ce que l'on appelle être victime d'illusions monétaires.

Afflux d'épargne

Deuxièmement, il faut savoir que le niveau moyen des taux d'intérêt n'est pas déterminé par les banques, mais résulte d'un côté de l'importance de la demande de crédits, et de l'autre de l'ampleur de l'afflux d'épargne dans les banques. Or il se trouve qu'aujourd'hui l'épargne est abondante: entre 2000 et 2003, les crédits accordés en Suisse par l'ensemble des banques ont augmenté d'à peine 6% pen-



dant que l'épargne augmentait, elle, de 17%. En d'autres termes, les banques n'ont pas besoin de toute l'épargne qui afflue en ce moment vers elles, et peuvent se permettre de baisser les taux qu'elles servent sur les dépôts d'épargne.

Enfin, aussi mirobolants qu'ils puissent paraître, les bénéfices nets des grandes banques ne doivent plus grand-chose au niveau des taux d'intérêt. Alors que, en 1990, ces banques dégageaient une marge brute de 2,5 milliards de francs sur les seules affaires d'intérêts (différence en-

tre intérêts créanciers et intérêts débiteurs) pour une marge brute totale de 13 milliards, elle n'en dégageaient plus douze ans plus tard qu'un peu plus de 3 milliards pour une marge brute totale de l'ordre de 34 milliards. A l'heure actuelle, les grandes banques – comme la plupart des autres banques d'ailleurs – tirent l'essentiel de leurs bénéfices nets du produit des commissions et du rendement de leurs propres placements de portefeuille.

Marian Stepczynski

Transparence du 2^e pilier

Depuis avril, cinq mesures permettent d'obtenir la transparence au niveau de la gestion des institutions de prévoyance.

1. Renforcement de la gestion paritaire et cours de formation.
2. Uniformisation des normes de gestion comptable.
3. Obligation de tenir une comptabilité séparée pour chaque fondation gérée.
4. Information aux assurés sur diverses questions (primes, prestations, etc.).
5. Cas de résiliation de contrats d'assurances soumis à des dispositions qui prennent en considération les intérêts des assurés et leurs avoirs.

Renseignez-vous auprès de votre institution de prévoyance.